Réforme des Retraites #4



Les mensonges du gouvernement ou Pourquoi il faut bloquer ce projet

Préserver et améliorer les régimes existants :

c'est possible

Si l'on veut croire que des mesures sont à prendre face à l'éventuel déficit projeté, le choix gouvernemental visant à faire payer l'addition aux salariés en reculant de 2 ans l'âge de départ n'est pas inéluctable, bien au contraire. D'autres choix existent qui seraient des choix de justice sociale.



Algmenter légérament les coiteitons sociales

a part des ressources de financement des retraites prélevées sur les revenus d'activité est de l'ordre de 31,2% soit 13,8% du PIB en 2021. En portant ce taux à 31,6% en moyenne sur 25 ans dès 2027 soit un effort réel de +1,4% avec une croissance économique de +1%, le régime des retraites serait à l'équilibre chaque année.

Dans cette hypothèse, si la hausse reposait essentiellement sur les cotisations salariales, son montant serait de 22 euros nets/mois pour un salaire moyen et de 11 euros nets/mois mensuels au SMIC suffirait à éponger le déficit en 2027.

Une augmentation d'autant plus soutenable dès lors qu'elle s'accompagnerait d'une hausse des salaires et d'une réduction des inégalités salariales.

Vainant a continuion de l'Esta 2%

es ressources du système des retraites provient à 79% des cotisations prélevées sur les salaires, 12% d'impôts affectés (TVA..), 7% des transferts de la part des régimes tels que la CAF et l'Unedic et 2% de l'Etat.

Si l'Etat maintenait son taux d'effort à 2% en dépit de la diminution du nombre de fonctionnaires – et donc de prélèvement – le système de retraite ne subirait aucun déséquilibre majeur. Malheureusement les choix budgétaires de l'Etat sont tout autre puisque ces derniers conduisent à réduire la contribution de l'Etat à moins de 1% d'ici 50 ans...

La politique d'austérité pour les services publics conduit ainsi à creuser le déficit des retraites, lequel justifie selon le gouvernement de le réduire par des mesures injustes et brutales.



Condioner les alles publiques aux antiquises

Selon une étude du Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques publiée à l'IRES, les aides publiques aux entreprises atteignaient aux alentours de 30 milliards d'euros par an dans les années 1990, et représentaient un montant de plus de 100 milliards d'euros par an dès 2008 pour culminer à 157 milliards en 2019, avant même la mise en œuvre du « quoi qu'il en coûte ».

Ces aides publiques sans condition ni contrôle se traduisent par des baisses de cotisations sociales employeurs avec pour but d'améliorer la compétitivité des entreprises françaises sur le territoire, de redresser le commerce extérieur et de freiner la désindustrialisation. Autant dire que les résultats ne sont pas au rendezvous, loin s'en faut : les chiffres 2023 concernant le solde de la balance des paiements confirment.

Or 7,6% de ces aides publiques permettraient de dégager les 12 milliards d'euros que le gouvernement cherche à économiser par son projet de réforme. Mieux encore en conditionnant ces aides à l'accès et au maintien dans l'emploi des séniors, à l'amélioration des conditions de travail ou à la réduction des inégalités salariales, l'effet sur le taux d'emploi et sur la croissance des revenus serait immédiat avec de surcroit des ressources supplémentaires pour le système des retraites.

Pour préparer la grève, pour mobiliser, nous appelons tous les cheminots à participer à toutes les initiatives et actions interprofessionnelles sur tout le territoire : manifestations, diffusions, assemblées générales,

Tous ensemble, construisons la grève pour gagner !

Le syndicalisme Libre et Indépendant